

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: CRESYL LE VRAI

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0055

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0019239-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

CRESYL LE VRAI

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	NEODIS
	Adresse	83 avenue de la Grande Armée 75782 PARIS France
Numéro de l'autorisation	FR-2020-0055 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0019239-0001	
Date de l'autorisation	07/12/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	06/07/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ORAPI GROUP
Adresse du fabricant	25 Rue de l'industrie 69200 Vénissieux France
Emplacement des sites de fabrication	Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 225 Allée des Cèdres 01150 Saint-Vulbas France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1267 - Chlorocrésol
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	MPP-MF Alkylation Product Unit D-47829 Krefel-Uerdingen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlorocrésol		Substance active	59-50-7	200-431-6	2,9
1-methoxy-2-propanol	1-methoxypropan-2-ol	Substance non active	107-98-2	203-539-1	5,55

2.2. Type de formulation

Concentré soluble (SL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Contient du chlorocrésol. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation.</p>

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans avec doublure intérieure.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces dures non poreuses à l'intérieur des bâtiments avec une serpillière

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures non poreuses à l'intérieur des bâtiments (par exemple caves, locaux à poubelles)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures non poreuses (y compris les sols) à l'intérieur des bâtiments publics et privés. Hors domaine médical.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application manuelle à l'aide d'une serpillière
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 7 Nombre et fréquence des applications: 7 % v/v

	<p>Temps de contact : 5 min pour les bactéries et 15 min pour les levures</p> <p>Température : 20°C</p> <p>Conditions de saleté</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Contenant de 1, 5, 25 ou 200 L en fer blanc non verni.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à 20°C.
- Verser 70 mL de produit concentré dans 930 mL d'eau dans un seau. Appliquer le produit dilué à l'aide d'une serpillière.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pendant l'application du produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dures à l'extérieur des bâtiments avec une brosse

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces dures poreuses et non poreuses à l'extérieur des bâtiments

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Désinfection des surfaces dures, poreuses et non poreuses (y compris les sols) à l'extérieur des bâtiments publics et privés comme les terrasses et les murs (jusqu'à 50 cm de hauteur depuis le bas du mur).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:
Application manuelle à l'aide d'une brosse

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -
Dilution (%): 7
Nombre et fréquence des applications:
7 % v/v

Temps de contact (bactéries et levures) : 45 min

Température : 10°C

Conditions de saleté

Fréquence : deux fois par an

Catégorie(s) d'utilisateurs

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Contenant de 1, 5, 25 ou 200 L en fer blanc non verni

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer à une température inférieure à 10°C.
- Verser 70 mL de produit concentré dans 930 mL d'eau dans un seau. Appliquer le produit dilué à l'aide d'une brosse.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- S'assurer de mouiller complètement la surface. Ne pas utiliser plus de 60 mL de produit / m².
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de type 6 pendant l'application du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Produit à verser directement près du sceau pour éviter toute projection.
- Porter une combinaison et des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection, pendant la phase de manipulation du produit concentré, pendant la dilution.
- Rincer la surface et les matériaux traités après le traitement. Pendant cette phase de rinçage, des équipements de protection individuelle identiques à ceux utilisés pendant la phase d'application doivent être portés.
- Ne pas appliquer le produit sur une surface en contact avec les enfants.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.